

DE_2026_049

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLAIGNAN-PRIGNAC

Le trois septembre deux mille vingt-six, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 00, en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de BLAIGNAN sous la Présidence de Monsieur Alexandre PIERRARD, Maire de la commune de BLAIGNAN-PRIGNAC

Date des convocations : 26 août 2026

Étaient présents : Alexandre PIERRARD, Céline DUPA, Laurent BOUHIER, Brigitte BOSQ-BOUSQUET, Jérôme FREVILLE, Romain NOYEZ, Elodie ROLLAND, Cécile ADELAY, Coralie MALLET, Christelle CAHIER, Peters BRONARD

Pouvoirs : Yves MALACHANE représenté par Peters BRONARD, Véronique COURRIAN représentée par Brigitte BOSQ-BOUSQUET, Frédéric BROUSSEAU représenté par Elodie ROLLAND

Étaient excusés : Virginie DORLEANS

Secrétaire de séance : Brigitte BOSQ-BOUSQUET

Acceptation extension du périmètre du SDEEG

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-18 ;

Vu les délibérations des Communes de GOUALADE, GAILLAN-EN-MEDOC et GRADIGNAN par lesquelles elles ont demandé leur adhésion au Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG) et transféré une compétence exercée par lui ;

Vu les délibérations du Comité Syndical du SDEEG en date du 18 décembre 2025 et 12 mai 2026 ;

Vu la notification faite par le SDEEG des dites délibérations ;

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article L 5211-18 précité, le périmètre d'un syndicat mixte tel que le SDEEG peut être étendu par arrêté du représentant de l'État dans le département ;

Considérant que l'admission de ces nouvelles communes est subordonnée à l'accord des assemblées délibérantes des communes et établissements publics de coopération intercommunale membre du syndicat qui se prononcent dans un délai de trois mois à compter de la réception de la notification ;

Le conseil municipal de la commune de BLAIGNAN-PRIGNAC, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** l'adhésion des communes de GOUALADE, GAILLAN-EN-MEDOC et GRADIGNAN au SDEEG et l'extension du périmètre du Syndicat

Ont voté 14

Pour 14

Contre 0

La Secrétaire de Séance
Brigitte BOSQ-BOUSQUET



Abstention 0

Le Président
Alexandre PIERRARD

